

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public aux personnes et aux organismes désirant s'exprimer sur le projet de résolution 25-1019 permettant la construction de deux immeubles à logement sur le lot 5 480 903 et sur le projet de résolution 25-1020 permettant la construction d'un immeuble à logement sur le lot 5 480 899.

QUE : Lors de la séance ordinaire du 2 OCTOBRE 2025, le Conseil municipal a déposé et adopté les deux projets de résolution :

Les 2 projets visent à permettre la construction de logement dans le périmètre urbain en utilisant la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (PL31).

Le projet de résolution 25-1019 permet les dérogations suivantes :

- a) La hauteur du bâtiment autorisée est de 10,369 mètres comparativement à la hauteur maximale autorisée habituellement soit 7,5 mètres ;
- b) Le nombre de logements autorisés est de 12 comparativement à 1 logement par lots ;
- c) Le nombre de stationnements autorisés est de 20 comparativement à 24 stationnements.

Le projet de résolution 25-1020 permet les dérogations suivantes :

- a) Le nombre de logements autorisés est de 4 comparativement à 3 logements par lots ;
- b) Type de logement d'un quadruplex comparativement à un triplex ;
- c) Largeur de l'entrée charretière de 13 pieds comparativement 20 pieds.

CONSULTATION PUBLIQUE

Une consultation publique aura lieu le mercredi, 5 novembre à 19 h, à la salle du conseil située au 17, route 122 à Sainte-Clotilde-de-Horton. Cette consultation publique permettra au conseil d'expliquer le projet de résolution et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de résolution peut le faire au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel à : directeurgeneral@steclotildehorton.ca.

Donné à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 15^e jour d'octobre 2025.



Michael Bernier
Directeur général greffier-trésorier